

Courbevoie, le 19 mars 2020

ENERTIME FAIT UN POINT SUR L'IMPACT DE L'EPIDEMIE DE COVID-19 SUR SON ACTIVITE

ENERTIME (FR0011915339 - ALENE), société française des « CleanTech » au service de l'efficacité énergétique industrielle et de la production d'énergie renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie), fait le point sur l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité.

Pour contribuer à la limitation de la propagation du Covid-19, ENERTIME a pris la décision de repousser les interventions non urgentes sur site et en atelier plaçant ainsi la plupart des équipes de maintenance en chômage partiel et, a mis en place le télétravail pour le reste du personnel hors direction générale. Ces mesures permettent ainsi à chacun d'appliquer les mesures de restrictions sanitaires demandées par le Gouvernement.

La société n'a donc pas interrompu ses activités, le télétravail est organisé et les équipes sont opérationnelles.

Du fait de la fermeture des frontières et d'un arrêt du transport aérien, ENERTIME anticipe un décalage minimum de trois mois pour les projets en cours d'exécution à l'international et un retard moindre attendu pour les projets en France. L'ensemble de nos clients ont été contractuellement informés de ces impacts.

L'exposition de la société au marché chinois n'a pas eu, à ce jour, de conséquences sérieuses et nos clients Chinois honorent leurs engagements. Le redémarrage de l'activité en Chine et en Asie en général génère de nombreux échanges avec des clients potentiels dans cette région, permettant à la société de rester confiante sur la signature potentielle de nouvelles commandes en Asie au premier semestre 2020.

En France, ENERTIME se concentre sur la création d'une société de service énergétique pour déployer sa technologie ORC de valorisation de la chaleur fatale industrielle en électricité sur les sites industriels Français énergivores bénéficiant depuis peu du mécanisme des Certificats d'Economie d'Energie.

Sur la base d'un décalage minimum de 3 mois pour les projets en cours, les résultats 2020 devraient être faiblement impactés en termes de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Par précaution et pour tenir compte du décalage dans les facturations liées au retard dans l'exécution des projets, ENERTIME a demandé à bénéficier des mesures d'accompagnement économiques mises en place par le Gouvernement.

ENERTIME suit de près l'évolution de la situation et tiendra le marché informé de toute évolution notable de la situation sur son activité

A PROPOS D'ENERTIME

Créée en 2008, ENERTIME conçoit, développe et met en œuvre des machines à Cycle Organique de Rankine (ORC), des Pompes à Chaleur haute température et des turbines de détente de gaz naturel pour l'efficacité énergétique industrielle et la production décentralisée d'énergie renouvelable. Les machines ORC permettent de transformer de la chaleur en électricité. Les Pompes à Chaleur valorisent de la chaleur basse température pour produire de la chaleur à haute température. Les turbines de détente de gaz récupèrent l'énergie de détente dans les réseaux de transport de gaz pour produire de l'électricité et du froid.

ENERTIME est un des quatre principaux acteurs mondiaux sur chacune des trois technologies et le seul industriel français maîtrisant la technologie des machines ORC de forte puissance (1 MW et plus). La Société est qualifiée « entreprise innovante » par Bpifrance. Elle appartient aux « 1000 fastest growing european companies » en 2019 par le Financial Times. ENERTIME est cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0011915339 - Mnémo : ALENE).

Plus d'informations sur www.enertime.com

CONTACTS ENERTIME

Gilles David
PDG -tel 01 75 43 15 43
gilles.david (at) enertime.com

Sophie Dugué
Directrice Administrative-tel 01 75 43 15 40
sophie.dugue (at) enertime.com



Suivez l'actualité d'ENERTIME sur Twitter

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com